

Projet Artistes émergents RBC

Dons



À RBC®, le soutien des arts est une priorité de longue date. Nous reconnaissons que les arts contribuent de façon importante au dynamisme des collectivités et à la solidité de l'économie. Nous reconnaissons aussi que de nombreux artistes peinent pour obtenir la reconnaissance dont ils ont besoin pour réussir.

Le projet Artistes émergents RBC contribue à épauler aujourd'hui les talents de demain et appuie des organismes qui offrent aux artistes les meilleures chances de faire avancer leur carrière.

Quels sont les objectifs du projet Artistes émergents RBC ?

- Soutenir les programmes axés sur les résultats qui aident les talents de demain en début de carrière en leur offrant :
 - des occasions de se produire devant un public nouveau et diversifié ;
 - un accès à des réseaux ;
 - du mentorat et de la formation.
- Offrir un soutien continu aux anciens du projet par des partenariats stratégiques, des commandites et des activités de marketing.
- Contribuer au renforcement des capacités et de la collaboration dans le domaine des arts.

Qui aidons-nous ?

Le projet Artistes émergents RBC appuie des organismes de bienfaisance enregistrés et d'autres donataires reconnus par l'Agence du revenu du Canada ou par les organismes d'enregistrement équivalents internationaux.

Nous croyons à l'importance d'appuyer les artistes et les organismes voués aux arts dans divers domaines, comme les arts visuels, la musique, le théâtre, les arts de la scène, la littérature et le cinéma. Nous soutenons des programmes qui offrent aux artistes émergents du mentorat, des stages et de la visibilité auprès d'un public nouveau et diversifié au début de leur carrière.

Notre objectif est d'allouer 10 % de notre budget de dons aux programmes aidant les artistes émergents au Canada.

Le projet Artistes émergents RBC finance des organismes de bienfaisance enregistrés pour appuyer des artistes de tous les horizons qui :

- ont de 18 à 35 ans ;
- sont en début de carrière, ce qui s'entend habituellement d'artistes poursuivant une carrière dans leur domaine depuis quelques années tout au plus ;
- créent des œuvres nouvelles ou pratiquent une forme d'art ;
- démontrent un engagement à consacrer plus de temps à leur pratique artistique ;

- participent au milieu créatif dans lequel ils évoluent ;
- n'ont pas eu de visibilité à l'extérieur de leur pays de résidence principal ;
- consacrent au moins 24 heures par semaine à la pratique de leur art ;
- démontrent un engagement financier à l'égard de leur pratique et cherchent à dégager leur revenu principal de leur œuvre artistique ;
- ont des antécédents limités de présentation ou de publication ;
- sont inscrits à un programme d'études ou ont récemment obtenu un diplôme dans leur domaine ;
- s'identifient comme artistes émergents.

En plus d'offrir du soutien direct aux programmes, RBC s'associe à des organismes pour offrir aux artistes :

- un accès à un plus vaste public grâce à la remise de prix, à la création d'occasions de mentorat et à l'offre de programmes ciblés – nous voulons aider les artistes à voir leur talent reconnu à l'échelle nationale afin qu'ils puissent faire avancer leur carrière ;
- une aide précieuse sous forme de conseils financiers professionnels – un domaine souvent mal connu des gens en début de carrière.

Nous demandons aux organismes qui présentent une demande de financement au titre du projet Artistes émergents RBC d'intégrer les éléments suivants à leur demande :

- les journées consacrées au développement du talent ;
- le nombre et le genre d'occasions que l'artiste a pour démontrer ses habiletés ;
- le coût du programme par artiste émergent ;
- la façon dont le programme améliorera, pour les artistes émergents, les possibilités de mener une carrière vouée aux arts ;
- les obstacles au succès que le projet ou programme permettra de surmonter ou d'atténuer ;
- la façon dont l'initiative fera la promotion des artistes et du programme ;
- les possibilités de mentorat (d'un artiste établi ou d'un autre artiste émergent) que le programme offrira.

Pour s'assurer que notre financement change les choses, RBC évalue le succès du programme en fonction des mesures suivantes :

- le nombre d'artistes soutenus ou approchés ;
- le nombre de programmes financés ;
- le nombre de nouveaux emplois assurés dans le domaine grâce au programme ;
- le nombre d'occasions de présenter une œuvre grâce au programme ;
- le nombre de relations de mentorat établies grâce au programme.

